



Meurtre d'une surveillante à Nogent : notre point de vue.

Mardi 10 juin à Nogent, la politique austéritaire de Macron au service du capital a frappé. Un nouveau drame touche les écoles. Un collégien de 14 ans a cruellement agressé et tué au couteau une surveillante de son établissement, âgée de 31 ans, mère d'un enfant de quatre ans. En premier lieu, nous présentons nos condoléances à la famille et aux proches de cette surveillante.

La course à l'instrumentalisation politique :

Si le geste meurtrier de ce jeune homme est inacceptable, il convient d'en comprendre les motivations pour un jugement clair et serein de ce crime. Disons tout d'abord que ce n'est pas en l'instrumentalisant que les conditions seront réunies pour avancer. C'est pourtant la voie qu'ont choisit l'extrême-droite et le gouvernement. Ainsi, l'extrême-droite instrumentalise la mort de la surveillante en reprenant la théorie de « *l'ensauvagement* » de la jeunesse cher à la droite et Renaissance. Jordan Bardella en rajoute affirmant que « *la France subit une sauvagerie sans précédent, qui n'épargne aucun lieu et aucun territoire* ». Le RN cherche ainsi à reprendre la main sur le terrain sécuritaire. L'exécutif de Bayrou à Macron, de Borne à Attal en passant par Retailleau surenchérisse leur réponse sécuritaire.

Au 20H de *TF1*, le Premier ministre n'hésite pas à apporter une « *réponse sans faiblesse* » face à ce qu'il qualifie de « *vague irrésistible* » annonçant l'expérimentation immédiate de portiques de sécurité comme ceux installés dans les aéroports « *où il y a du désordre* » et l'interdiction immédiate de vente de couteaux aux mineurs ! Le président de la République, Macron, a annoncé vouloir interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Le gouvernement ne cesse d'instaurer des mesures sécuritaires dans les collèges et lycées ces dernières années. Des pensionnats ressemblant à des centres pénitenciers, en passant par la multiplication des opérations policières avec la fouille des sacs jusqu'aux violentes répressions des blocages de lycées exprimant leur soutien à la Palestine. Un accent est mis sur la répression afin de cacher l'augmentation criante de la détresse de la jeunesse ainsi que la fragilisation croissante de la santé mentale chez les jeunes auparavant suivis en pédopsychiatrie ou CMPP. Un médecin scolaire pour 13.000 élèves, un psychologue pour 1.500 et un infirmier scolaire pour 1.300, des établissements sans CPE⁽¹⁾... l'Éducation nationale apparaît comme un désert médical. Ce rapport et chiffres datant de 2020, depuis la situation s'est encore aggravée. Ce criant constat montre bien que les personnels de la santé sont absents dans les établissements scolaires. On peut ajouter encore le gel du budget alloué au pass Culture collectif, plébiscité par les élèves comme leurs professeurs, qui leur permet d'accéder à la culture (cinéma, spectacles vivants, etc.).

Un Service public sacrifié :

Selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé, 20% seulement des enfants de 13 à 15 ans disent « *beaucoup aimer l'école* » et un tiers des adolescentes de 15 ans se sentent sous pression par les devoirs... La consommation de psychotropes par les enfants et adolescents a augmenté de 62 % pour les antidépresseurs, 155 % pour les hypnotiques et sédatifs et 48 % pour les antipsychotiques entre 2014 et 2021, sans parler de la consommation de substances illicites ! La France se situe parmi les dix pays dans lesquels cette dégradation est la plus nette.

Cette dégradation de la santé mentale ira en s'aggravant. Le chef du gouvernement promettait le mardi 15 avril « *des larmes et du sang* » avec les coupes massives dans les services publics pour le budget 2026.

Le drame de Nogent aussi terrible soit-il ne saurait exempter d'une analyse sérieuse de la situation des services publics de plus en plus dans l'incapacité de remplir leur rôle au service de la population. Cela est de la responsabilité de la politique menée depuis des décennies. Tout montre aujourd'hui que pouvoir et patronat veulent aller encore plus loin.

¹ CPE conseiller pédagogique d'éducation. Beaucoup de collèges signalent un manque de personnel administratif, de CPE et de directeurs délégués dans les établissements. **Seuls 10 % des collèges et lycées « ont l'intégralité de leur personnel nommé et remplacé », selon les données présentées vendredi 31 janvier 2025.**